

fil, l'Angleterre et les Etats-Unis pour les tissus.

Il convient de signaler la vogue des étoffes de laine brillante et spécialement du mohair.

Il y a eu, en somme, un tel mouvement d'affaires que la production semblait impuissante à suivre les besoins de la consommation.

Les étoffes de soie pure ont été particulièrement favorisées, tandis que les étoffes de soie mélangées ont subi un mouvement de recul.

La manufacture stéphanoise a tiré un grand profit de la vogue du ruban pour la garniture des costumes et des articles de mode.

L'application des moteurs électriques a encore augmenté la puissance de production.

Les articles de lingerie et vêtements confectionnés ne donnent lieu qu'à une faible importation : au total 5,170,000 fr., contre 5,070,000 en 1894.

Les sorties ont atteint 94 millions contre 100 millions en 1894.

Nos principaux clients ont été : pour la lingerie, l'Angleterre, l'Algérie, le Brésil ; pour les vêtements d'hommes, l'Algérie et le Chili ; pour les vêtements de femmes, l'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique.

Depuis 1890, l'exportation de lingerie subit une baisse continue imputable à l'installation d'ateliers de couture dans les pays qui constituaient nos débouchés, ainsi qu'à la concurrence de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

L'industrie des vêtements pour hommes, bien organisée en vue du marché intérieur, ne développe pas ses ventes à l'étranger. Quant à l'industrie des vêtements pour femmes, elle perd un peu de terrain depuis quelques années.

La vogue s'est également portée sur les dentelles riches et les guipures. Il y a eu un grand relèvement à Calais et à Caudry, surtout depuis que bon nombre d'industriels se sont décidés à transformer leur matériel pour produire aussi les dentelles imitations que l'on fabrique à Saint-Gall et à Créfeld.

Les métiers mécaniques ont continué à se multiplier.

Des progrès sérieux sont à mentionner pour notre industrie de l'impression. Certaines fabriques ont amélioré leur outillage, et choisi avec plus d'habileté les dessins ainsi que les étoffes à imprimer.

Les conclusions du président de la commission sont caractéristiques :

" Il importe, dit-il, que, sans négliger les marchés européens ou extra-européens déjà compris dans

notre champ d'exportation, nous cherchions à gagner du terrain en Russie et surtout dans les régions de l'Extrême Orient dont les vastes débouchés s'ouvrent à notre influence.

" Il faut mettre en valeur les colonies où notre glorieuse armée a si vaillamment combattu, où nous avons dépensé tant d'argent et d'intelligence.

" Enfin, et surtout, il convient que, tout en développant la fabrication des articles à bon marché susceptibles de placement dans les pays neufs, nous restions fidèles aux traditions du goût et du génie français, que nous nous gardions de marcher à la remorque des étrangers, que nous conservions pieusement notre suprématie artistique. Développons l'enseignement professionnel, multiplions nos musées d'art décoratif, mettons largement sous les yeux des contre-maîtres et des ouvriers les chefs-d'œuvre de leurs devanciers, poussons aussi loin que possible leur savoir et leur éducation, surexcitons sans cesse leur esprit de recherche ; les qualités natives dont est imprégné le peuple français feront le reste."

### LE COMMERCE DU BOIS DE TEAK AU SIAM

C'est surtout dans la partie septentrionale du Siam que l'on rencontre la forêt de bois de teak et plus spécialement dans les environs de Nan, de Chieng Mai, de Lampoon et sur la rive droite du Meï Peg.

Dès l'année 1860, la *Borneo Company* avait des agents au Nord, mais c'est seulement depuis une dizaine d'années que le commerce du bois de teak au Siam a pris une véritable importance. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler à ce propos que la création d'un vice-consulat d'Angleterre à Chieng-Mai date de la même époque. J'ajoute que le traité de "Chieng-Mai" règle les conditions d'exécution des contrats de louage des forêts de teak.

La majeure partie des locataires des forêts de bois de teak sont à première vue Birmans, mais en réalité les Anglais sont indirectement locataires de presque toutes les forêts de teak actuellement en exploitation au Siam, et voici comment :

Le locataire birman est presque toujours un homme de ressources modestes et, quand il est parvenu, après beaucoup de difficultés, à obtenir la concession d'une forêt, il est forcé de venir à Bangkok em-

prunter aux grandes maisons anglaises les capitaux nécessaires à l'exploitation de sa concession. Ces capitaux lui sont bien fournis, mais à de très gros intérêts et sous la condition que le bois de teak sera livré sur la rive de telle ou telle rivière et à un prix fixé d'avance.

La moitié environ du capital emprunté est consacrée à l'achat des éléphants. Rien d'étonnant à cela, un éléphant ordinaire coûtant 1000 roupies et des éléphants de choix coûtant jusqu'à 3000 roupies, ce qui représente un chiffre important lorsque l'on songe qu'il en faut parfois cinquante pour certaines forêts. Le reste du capital est destiné à faire suivre l'habitude du pays, des avances aux coolies sur leurs gages et à subvenir aux dépenses d'exploitation pendant les trois ou quatre ans qu'il faut attendre avant qu'aucun pied de bois de teak n'arrive sur le marché. La première année on fait à l'arbre, à un mètre du sol, une entaille circulaire par laquelle la sève s'écoule. A la suite de cette saignée, l'arbre sèche et meurt. Cette opération est indispensable car l'arbre étant encore vert ne pourrait pas flotter. La deuxième année, on abat l'arbre et on l'élague. Enfin, la troisième année, alors qu'il est complètement sec, l'éléphant le transporte dans les petits ruisseaux d'où on peut espérer le voir descendre à Bangkok si les circonstances sont favorables.

Il faut en effet qu'il n'y ait ni trop d'eau, ni trop peu. Dans le premier cas, le pays étant inondé on ne voit plus les berges et tout point de repère venant à disparaître, les radeaux s'aventurant à la légère risquent fort, en cas de baisse des eaux ce qui est assez fréquemment le cas, de rester échoués au milieu des terres, c'est-à-dire entièrement perdus. Dans le second cas, on doit se résigner à attendre l'année prochaine.

C'est au moment où le rôle de l'éléphant commence que l'acheteur met sur la bois sa marque qui est le plus souvent les lettres initiales de son nom ou du nom de la Compagnie telles que B. C. L. (*Borneo Company Limited*).

Une fois à la rivière les pieds d'arbre sont réunis en trains de bois, chaque radeau comprenant une moyenne de cent trente pieds. Les radeaux sont généralement formés en juin, à Raheng sur le Meï-Ping et à Sokoti sur le Meï-Yom. On engage alors des bateliers, 7 ou 8 par radeau ; ils se bâtissent une lutte sur le radeau et descendent doucement le cours du fleuve.